

Sujet : [INTERNET] Enquete publique - observations - PARC EOLIEN DES TERRES DE CAUMONT à Vesles et Caumont

De : >

Date : 06/12/2019 13:38

Pour : ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr

Bonjour

Je tenais à vous faire part de mon avis défavorable concernant le projet "

Enquete publique - observations - PARC EOLIEN DES TERRES DE CAUMONT à Vesles et Caumont"

En effet, ce projet d'implantation d'éoliennes vient insoler complètement les marais de la Souche en s'implantant dans la voie d'entrée et de sortie des oiseaux migrateurs.

En tant que chasseur de nuit dans les marais de la Souche je peux vous dire que de nombreux oiseaux passent. l'étude sous estime ce passage

en tant que chasseur de nuit dans les marais de la Souche, je peux vous dire qu'ils passent de nuit pour l'essentiel. Aucun suivi pour les éoliennes n'a été effectué de nuit.

En tant que chasseur de nuit dans les marais de la Souche je peux vous dire que les altitudes de vols nocturnes sont dans la hauteur prévue des éoliennes. En témoignent les centaines de grues survolant le marais dans l'axe nord ouest / sud est ces derniers mois.

Alors les éoliennes pourquoi pas ! mais ici non. Le préjudice environnemental sera trop important. Le préjudice financier pour nous chasseurs sera trop important et notre perte de service écosystémique lié à la chasse ne sera pas négligeable.

L'étude d'impact est un mensonge disent les juristes. Celle ci est tout bonnement scandaleuse vis à vis des nombreuses connaissances de la situation locale.

Avis défavorable !

cordialement